

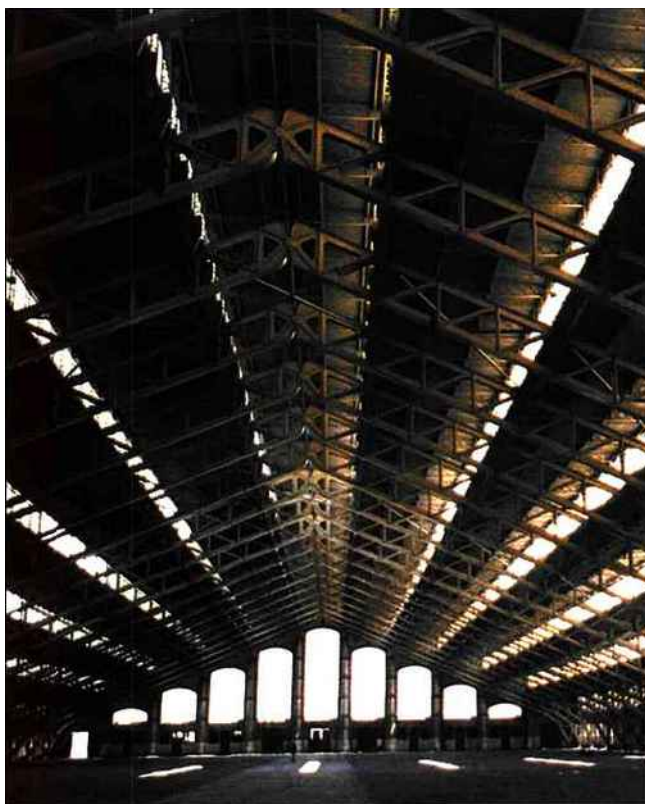
Industrie

Trez bientôt galvanisée

L'entreprise Trez construit à Aiguebelle (Savoie) une usine de traitement des déchets d'électro-zingage et de galvanisation des métaux, pour la production d'une poudre de zinc très pure, utilisable dans la fabrication de peintures anticorrosion et la réduction dans la chimie. L'établissement entrera en production à la fin de l'année avec 25 salariés. Sa création a été confiée à l'entreprise RVX (5 salariés), de Bonneville (Haute-Savoie), créée par Laurent Rizet, 55 ans, un ingénieur électro-chimiste à l'origine de la mise au point du procédé Rezeda. Si le capital peut encore être augmenté, la capacité de l'établissement d'Aiguebelle sera portée à 3 000 tonnes par an, au lieu des 1 500 tonnes prévues. Le « tour de table » (1,4 million d'euros) réunit pour le moment plusieurs grandes entreprises du traitement de surfaces (Marquet, SNDCE), des sidérurgistes et des établissements de capital-développement comme Rhône-Dauphiné Développement, Expansinvest (groupe Banques populaires) et le Crédit agricole des Savoie. L'augmentation de capital semble en bonne voie.

L'anti-corrosion en remet une couche

L'annonce d'une augmentation du capital de Trez survient au moment même où quatre associations de la filière de la peinture anticorrosion « en remettent une couche » : les fabricants de peintures (FIPEC) ; les entrepreneurs (GEPI) rattaché à la Fédération française du bâtiment) ; l'Association pour la certification et la qualification en peinture anticorrosion (ACQPA) et l'Office d'homologation des garanties de peinture industrielle (OHGPI) voudraient montrer encore aux donneurs d'ordres qu'il est moins coûteux d'assurer la maintenance d'un



Charpente de la Halle Tony Garnier

outil de production, que de le changer prématurément. Les peintures anticorrosion ont maintenant atteint une durabilité de quinze ans au moins : sur un ouvrage d'art à structure mince, la charpente métallique représente 10% du coût et la protection anticorrosion, 10%

du coût de la charpente, soit 1% à peine du prix de l'ouvrage. Les entreprises de peinture de la filière emploient 9 000 personnes. Elles insistent sur les exigences techniques de leur activité, parmi lesquelles la maîtrise de revêtements parfois mesurés en microns.